



COMITE DU JURA

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 30 avril 2019 18h30.

Au boulodrome régional de Mont sous Vaudrey

Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne JARCELLAT, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.

MM. Dominique BACHELEY, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Michaël FAIVRE, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Gérard PELLOTIER, Michel PERRUSSEL et Marc SERTILLANGE.

Absents excusés :

MM. Jean BINDA, Michel BOURGEON, Patrick GRUNEISEN et Christian VALET.
Docteur RAZAFINDRAKOTO Davida.

La réunion commence à 18h30 sous la présidence de Paulo DE BASTOS.

Le Président remercie tous les membres présents pour cette troisième réunion de l'année 2019.

En préambule de cette réunion, le CD39 apporte son soutien à Fernand FOURNIER qui a perdu son frère ces derniers jours. Par ailleurs, le CD39 souhaite un prompt rétablissement au Président du Comité Régional BFC, M. Robert DUTRONC, qui a subi une lourde opération.

Le Président souligne la très bonne organisation du championnat régional Sport Adapté le 23 mars dernier. De nombreuses personnalités dont M. Cyrille BRERO du Conseil Départemental et M. Jean-Pierre MARTIN, Président de la Ligue BFC Sport Adapté ont honoré de leur présence ce très bel événement sportif. Merci également aux deux arbitres et nombreux bénévoles des clubs jurassiens qui ont assuré la fonction de médiateurs de jeux.

D'autre part, le Président remercie M. Gilbert BONNOT qui a réalisé une vidéo du boulodrome à partir d'un drone. Vidéo qui sera visionnée au moment de l'AG et qui sera sur notre site internet. Par ailleurs, il a été invité à cette réunion et arrivera un peu plus tard.

1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 1^{er} mars 2019.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 : Bilan des CDC des 30 et 31 mars.

- Les modifications horaires ont démontré leur utilité.
- Buvette : Bénéfice : 574.83 €

3 : Préparation du CDC du 8 mai 2019.

Délégué : Paulo DE BASTOS

Arbitres : Georges LAMEIRAS. Michel PERRUSSEL

Tir de Précision : Philippe JARCELLAT, Hervé MOINE et/ou Gilles OUTREY.

Buvette : Gilles OUTREY, Gérard PELLOTTIER, François MICHEL.

Repas : Yvette OUTREY

4 : Point sur le début de saison des championnats Jura et BFC.

Avant de donner la parole aux intéressés, le Président remercie M. Philippe JARCELLAT pour l'énorme travail au niveau des championnats avec la gestion des équipes qualifiées pour les championnats BFC qu'il transmet ensuite au responsable BFC des championnats régionaux. Il félicite tous les membres du CD39 qui ont tenu des tables de marque et qui ont bien su gérer ces qualifications régionales. Une mention à notre ami Jean BINDA qui est vraiment devenu très habile avec l'outil informatique. Bien sûr, remerciements aussi aux clubs qui ont parfois dû faire avec des conditions climatiques difficiles.

Grand bémol : l'arbitrage : suite à une absence et une confusion sur les jours d'arbitrage, l'individuel masculin du samedi a été géré par 2 arbitres pour 309 joueurs ! Inadmissible.

Enfin, une mention très positive pour l'arbitre M. Jean SALVI pour son engagement sans faille.

Précision : c'est Mme Marie-Pierre GUILLOT qui accompagnera l'équipe triplète féminine à SAVERDUN puisqu'aucun membre du CD39 n'est disponible à ces dates. Elle s'est mise en relation avec le trésorier du CD39.

Autre changement de délégation : C'est Mme Stéphanie ZERBINI qui assurera la délégation du Championnat Triplète Provençale du 26 au 28 juillet à MONTAUBAN en remplacement de M. Marc SERTILLANGE indisponible.

Information : deux déclarations ont été effectuées auprès de MMA pour deux joueuses.

Précision concernant les coupes du championnat de tir de précision : C'est M. Michaël FAIVRE qui est en charge de la commande de ces coupes.

Autres remarques concernant l'organisation ou le déroulement des championnats :

- M. Michaël FAIVRE : Il serait souhaitable que les championnats vétérans puissent se dérouler sur 2 jours. Cela permettrait de jouer le lendemain les phases finales plus tôt

dans la journée et donc de bénéficier de la présence d'un public plus nombreux. Contrairement à l'obligation qui est donnée dans le cadre du calendrier unique de jouer ce championnat sur la journée, certains Comités dérogent et l'organisent sur deux jours. Alors pourquoi ne pouvons-nous faire la même chose dans le Jura ?

Tous les joueurs vétérans qui ont participé au championnat triplète qui s'est déroulé à DAMPARIS le jeudi 25 avril dernier ont apprécié unanimement les propositions de repas offertes au restaurant de l'Entreprise SOLVAY, tant sur le plan de leur contenu que sur celui de leur coût.

- Interdiction du port du bluejean : Les délégués aux tables de marques ainsi que les arbitres ont connu pas mal de difficultés à faire respecter cette interdiction d'autant qu'il est parfois difficile de déterminer s'il s'agit d'une toile jean ou celle d'un pantalon. Le règlement fédéral pourrait éviter cette confusion en interdisant le port de pantalon, qu'il soit jean ou non, et en autorisant uniquement le port d'une tenue sportive : Survêtement, short ou pantacourt sport. Pouvons-nous prendre cette décision au niveau de notre département ?
- Dans l'ensemble, les délégués aux tables de marques notent qu'il y a encore beaucoup trop de joueurs qui n'annoncent pas leur résultat sitôt leur partie terminée, ou même qu'ils ne se souviennent pas de leur numéro d'équipe. Bien évidemment cela crée des erreurs à l'enregistrement et du retard dans l'avancement de la compétition. Ces joueurs indécidés doivent être sanctionnés sur décision du jury.
- M. Philippe JARCELLAT indique que globalement il y a eu une légère baisse de fréquentation sur les championnats masculins alors que tout au contraire, on a enregistré une augmentation chez les féminines.
- M. Marc SERTILLANGE souligne que lors des championnats triplètes masculins et féminins à SAINT-CLAUDE, il y avait seulement 2 arbitres pour 140 triplètes, ce qui était nettement insuffisant. Il faut prévoir l'an prochain la désignation d'un troisième arbitre sur certains championnats lequel serait mobilisable en fonction du nombre d'équipes engagées.
- Penser à installer les marqueurs de scores en bout des terrains à compter des demi-finales afin que le public puisse suivre l'évolution des parties.

Championnats régionaux BFC : Le CD39 tient à rappeler quelques éléments utiles à tous.

- C'est le CD39 (M. Philippe JARCELLAT) qui **transmet directement** la liste des équipes qualifiées pour le championnat régional BFC. Donc, il n'y a pas d'inscriptions par les clubs pour les championnats régionaux BFC.
- Concernant les éventuelles absences au championnat régional : deux cas de figure qu'il convient de bien comprendre :
 - 1 : l'équipe A qualifiée au championnat régional BFC ne peut y aller. Si elle est remplacée par l'équipe B, l'équipe défaillante A n'a pas besoin de fournir de justificatif d'absence.
 - 2 : l'équipe A qualifiée au championnat régional BFC ne peut y aller. Si AUCUNE équipe ne peut la remplacer, alors l'équipe A devra fournir dans les 3 jours **après le championnat régional BFC** un justificatif d'absence adressé au Président du CD d'appartenance du joueur ou de l'équipe qui jugera de la validité du justificatif.

Suite à une question posée, il sera rappelé aux clubs pour le calendrier 2020 qu'un concours peut être réalisé en même temps qu'une phase finale de championnat BFC.

Relevé de décisions de la FD suite à la réunion du Comité Directeur des 20 et 21 avril 2019 par M. Jean-Marie MARAUX.

Conseillers Techniques Sportifs (CTS) : le Comité Directeur de la FFPJP se prononce à l'unanimité pour la conservation des postes des cadres techniques d'Etat dans leur statut actuel. Cette position fait suite à une « lettre blanche » du Ministère des sports concernant la suppression de 1600 postes d'ici 2022 qui cible nos cadres d'Etat.

L'organigramme fédéral a été mis à jour pour l'adapter aux nouvelles directives de la gouvernance du sport (notamment ajout d'une commission spécifique de répartition des fonds CNDS). Il est consultable sur le site internet de la FFPJP.

Conventions : reconduction de la convention avec Planète Boules jusqu'à 2020 inclus.

Les conventions avec les organisateurs de manifestations du secteur privé sont en cours de négociations.

Coupe de France : sur la lancée de la magnifique finale du Vendéespace, la FD étudie la possibilité d'organiser la finale 2020 à l'Arena d'Aix en Provence.

JO 2024 : s'agissant des sports additionnels, le choix s'est porté sur la jeunesse et le sport urbain. Le CIO a validé les choix du COJO le 27/03/2019 mais les 4 sports retenus devront faire leur preuve cette année et en 2020 pour une validation définitive fin décembre 2020. Le Comité Directeur avec les Sports de Boules et la CMSB restent attentifs s'il fallait prendre la « boule » au rebond. La fédération collaborera avec le COJO pour que la pétanque et les Sports Boules soit présentes sur les jeux de Paris.

Règlement de jeu : un joueur plâtré de l'un des membres inférieurs est autorisé à jouer sans contrainte de position de pied ou de béquille avec obligation de porter une chaussette.

Arbitrage : le guide de l'arbitrage a été validé et sera consultable sur le site internet de la FFPJP.

Règlement Championnats de France : à l'article traitant de la qualification des équipes issues d'un qualificatif régional, il sera ajouté « pour les régions administratives et/ou sportives constituées de plusieurs départements et/ou territoires ».

Championnat de France de Tir de Précision seniors et juniors, hommes et femmes : le championnat régional est programmé le 01 juin 2020, le championnat de France est programmé du 11 au 13 décembre 2020 en boulodrome couvert en vue d'une retransmission télévisée. **Formule retenue** : qualification par les régions seules avec 32 H et 32 F + 16 JH et 16 JF – formule championnat du monde puis en opposition à partir des ¼ de finales

Date retenue pour les qualificatifs régionaux : 01 Juin 2020

Championnats Jeu Provençal : les juniors ne sont pas autorisés à participer aux championnats de France et leurs qualificatifs au Jeu Provençal.

Calendrier Fédéral 2020 : il est finalisé et va être diffusé dans la semaine.

Championnats de France Juniors : nous commençons avec le Tir de Précision en 2020 et suivant les études en cours, nous nous dirigeons vers un championnat doublettes juniors en 2021 qui serait couplé au championnat de France doublettes Jeu Provençal.

Corse : suite à l'entrevue avec les dirigeants départementaux et régionaux, la fédération a décidé d'accompagner financièrement, notamment par le biais du CNDS, les structures déconcentrées jusqu'aux clubs de l'île de Beauté.

Handi-pétanque : la FFPJP est en cours de signature d'une convention avec la FFH (Fédération Française Handisport).

Carcéral : la Fédération participera et accompagnera le 1er Trophée de Pétanque de l'île Saint Etienne le 31 mai 2019 au centre de détention de Melun (77).

Entreprises : une convention est en cours de préparation avec la FFSE (Fédération Française du Sport en Entreprises) et également avec l'USCF (Union Sportive des Cheminots de France)

Centre National Michel Desbois : le Comité Directeur n'a pas retenu le site de la MGEN à Chanay (01).

Alcoolémie : la précision du règlement au chapitre « sanctions » est en préparation pour application 2020.

Concours départementaux : l'ajout d'un montant pour frais administratifs, aux frais de participation, doit faire l'objet d'une décision votée en assemblée générale du comité départemental et reprise dans son règlement intérieur.

Plan de professionnalisation : le guide de professionnalisation est en cours de finalisation pour la déclinaison en régions.

CNC : Les CD vont être sollicités afin qu'ils transmettent les listes des joueurs des équipes évoluant en CNC, La date limite de retour est fixée au 8 septembre mais plus tôt nous aurons les éléments, plus il nous sera facile de travailler en amont. (courriel transmis à l'ABJ ce 29 avril)

5: Point sur les commissions.

a) Commission sportive :

Coupe de France 2019-2020 : 12 clubs.
TIRAGE 2^{ème} TOUR COUPE DE FRANCE DES CLUBS 2019-2020
MATCH à date fixe le 21 juin 2019

TIRAGE		ARBITRE	
POLIGNY	reçoit	BLETTERANS	PERRUSSEL Michel
PONT DE POITTE	reçoit	DAMPARIS	SALVI Jean
CHAMPVANS	reçoit	SALINS	WAWRZYNIAK Nicolas
PCHS	reçoit	DPC	GRUNEISEN Patrick
ABJ	reçoit	MOREZ	GAUTHIER Françoise
SPORT. PETANQUE	reçoit	MONT SOUS VAUDREY	OUTREY Gilles

A l'initiative de Mme Emilie MARAUX, ce tirage a été effectué et visible en direct sur le réseau social facebook du CD39.

Championnat régional des clubs 2019 :

Le CRC des 30-31 mars à Lure : comportement irréprochable des Jurassiens pendant ce week-end. Le Président leur a envoyé un message de félicitations.

b) Commission des jeunes :

1. Bilan début de saison

Plusieurs équipes principalement des clubs de Moirans – Champvans – Sportivement Pétanque – Clairvaux – Châtelneuf et Mont-sous-Vaudrey ont participé à L'Hivernal de Genève, au Marathon de Villefranche-sur-Saône et à L'International d'Annecy. Résultats (site CD39).

Bilan Marathon Bourgogne/Franche-Comté : Le 17 février 2019 au boulodrome de Bans

1 éducateur ou initiateur (impérativement pointeur ou milieu) associé à 1 benjamin/minime et 1 cadet/junior.

70 équipes (Triplettes) : toutes présentes

12 CD71 – 3 CD89 – 13 CD70 – 12 CD25 – 27 CD39 + 3 équipes invitées 1 CD69 (Villefranche-sur-Saône) et 2 Suisse (Genève).

Début de la compétition à l'heure (09h00). Toutes les équipes disputent 5 parties (tirage intégral).

Repas servis à la salle des fêtes de Souvans (village distant 3km), 2 services 130 assiettes = 260 repas. 1^{er} service 12h30/2^{ième} 13h45 en alternance pour la 4^{ième} partie. 5^{ième} partie 15h00.

Classement des 70 triplettes, puis 2 parties par groupe de 4, les 4 premières jouant les places 1/2/3/4, les 4 suivantes 5/6/7/8 et ainsi de suite.

Remise des récompenses vers 18h30 un petit peu dans la confusion (participants pressés de partir – pas de protocole n'y a de vin d'honneur).

Tout de même une remise plus officielle pour les 8 premières formations.

1 tee-shirt, 1 casquette, 1 cochonnet, 1 petit sac à dos + des gadgets pour tous les joueurs + 1 petit trophée pour tous les jeunes. Trophées spéciaux pour les joueurs des 8 premières équipes.

Fin 19h30 l'ensemble des participants ont semblé satisfaits de leur journée, même si pour nous CD39 comme d'habitude il y a un manque d'investissement des membres de la commission et des clubs qui ont des jeunes pour organiser une telle manifestation.

Remerciement aux bénévoles qui ont travaillé à la réussite de cette journée.

Janod Nicolas – Nicod Nathan (Sportivement Pétanque) associés à Bonnot Maxence (L'Etoile Jura) s'imposent à une formation Mâconnaise composée de Berland Mickaël – Cortier Bastien – Vieitas Axel

3^{ième} : Locatelli Frédéric – Locatelli Léo – Picard L (CD25)

Equipes Jurassiennes classées dans les 10 premières :

4^{ième} : Guyot Allan (D.P.C) – Michaud Nathan/Henzl Tyméo (A.P.C.F.R)

6^{ième} : Jarjat Stéphane/Jarjat Quentin/Jarjat Mathis (Clairvaux)

7^{ième} : Billey Guillaume/Charrière Lucas/Tournier Marcus (Poligny)

3. Organisation des championnats du Jura

- Doublettes à Mont-sous-Vaudrey (A.B.J) le 07 avril 2019 à 10h00

Tables de marque : MM. Perrussel M (commission) et Martinello A (A.B.J Lons)

Arbitres : MM. Journot Ph et Simonin A

Sur demande de M. Janod Nicolas (acceptée à l'unanimité) le championnat Juniors débutera exceptionnellement à 14h00 (plusieurs joueurs du club Sportivement pétanque travaillant le dimanche matin).

- Tête à Tête à Mont-sous-Vaudrey (M-s-V) le 28 avril 2019 à 14h00

Tables de marque : MM. Michaud H (commission) et Perrussel M (M-/s-V)

Arbitres : MM. Journot Ph et Bonnot G.

Ce championnat a connu une véritable réussite : 110 participants sur 148 licenciés, ce qui est remarquable. Bonne organisation. Cependant, compte tenu du nombre important de participants, il faudra envisager l'an prochain de le séparer des autres championnats.

- Triplettes à Moirans (Moirans) le 12 mai 2019 à 10h00

Tables de marque : Mme Guardet N (commission) et Mme/Mr Lacroix N et R (Moirans) voire une personne du club Sportivement pétanque.

Arbitres : MM. Journot Ph et Piotelat P-L.

Pour ce championnat des repas à 10 € sont proposés par la pétanque Moirantine : inscriptions jusqu'au 29 avril 2019. Tous les clubs ont été informés.

Rappel : Les inscriptions des championnats du Jura uniquement sont toujours transmises à Mme Guardet Nathalie à l'adresse mail suivante :

com-jeunes@ffpip39.com

Dernier délai : mardi (12h00) soit 5 jours avant le championnat (calcul du prorata pour les qualifiés au B/FC oblige).

CHAMPIONNATS REGIONAUX (Mode de Qualification)

- Doublettes à Lure CD70 le 16/06/2019 (16 équipes par catégorie)
- Tête à Tête à Fourchambault CD58 le 09/06/2019 (16 joueurs par catégorie)
- Les 2 équipes finalistes (doublette départemental), les 2 joueurs finalistes (tête à tête départemental) des 7 CD organisant leurs championnats = 14 équipes (Db), 14 joueurs (T à T) pour chaque catégorie (Benjamins/Minimes/Cadets/Juniors).

Le CD90 n'organisant pas de championnat, les 2 équipes manquantes (Db), les 2 joueurs manquants (T à T) par catégorie, sont attribuées 1 au CD71 et 1 au CD39, ces 2 comités ayant une plus forte participation lors de leurs championnats départementaux respectifs.

Pour ces 2 Championnats Régionaux : 4 poules de 4 pour chaque catégorie.

Triplettes à Bans CD39 le 01/06/2019 (24 équipes par catégorie) sauf Benjamins.

Les 2 équipes finalistes (Triplettes départemental) des 7 CD organisant leur championnat = 14 équipes pour chaque catégorie (Minimes/Cadets/Juniors)

Le CD90 n'organisant pas ce championnat, les 10 équipes manquantes par catégorie seront attribuées au prorata du nombre d'équipes inscrites dans chaque CD.

Pour ce Championnat Régional : 6 poules de 4 pour chaque catégorie.

6 équipes qualifiées pour le France dans chaque Catégorie.

4. Formation : Educateurs/Initiateurs

Ont suivi la formation Initiateur à GY (70) le 16 mars 2019 :

Lacroix Fabien/Bassen Virginie/Julliard Brice (Moirans) – Piotelat Pierre-Louis (Bletterans) – Binda Samuel (Champagnole) – Ramey David (Champvans) – Cote Morgane/Keignaert Fabian (Châtelneuf) – Colin Stéphane/Galmiche Nicolas (Mont-sous-Vaudrey).

Examen le samedi 04 mai 2019 ; Lieu : Mont-sous-Vaudrey (39) ou Gy (70)

Mme Galmiche Catherine (Mont-sous-Vaudrey) a passé avec réussite les épreuves du brevet éducateur 1^{er} degré à Dijon le 09 mars 2019. Félicitations.

Rattrapage pour les 2 examens le 15 juin 2019.

Recyclage : Pour tous les diplômés (BF1/Initiateur) avant 2019 suivre obligatoirement la formation (pas d'examen) avant 2022, sinon plus valable. Coût 45€ pour BF1 – 30€ pour Initiateur.

5. Championnats des clubs

Résultats 1^{ère} journée le 10/03/19 à Mont-s/s-Vaudrey (1 match)

Benjamins/Minimes :

Clairvaux – Champvans 10 à 14

Mont-sous-Vaudrey – Salins 14 à 10

Champagnole/Châtelneuf – Poligny 06 à 18

Cadets/Juniors :

Moissey – Sportivement Pétanque 00 à 24

Champvans – Moirans 22 à 02

Mont-s/-Vaudrey – Champa/Châtel 22 à 02

Résultats 2^{ième} journée le 17/03/19 à Moirans (1 match)

Benjamins/Minimes :

Clairvaux – Salins 22 à 02
Mont-sous-V – Champa/Châtel 10 à 14
Champvans – Poligny 20 à 04

Cadets/Juniors :

Sportive Pét – Mont-sous-Vaudrey 20 à 04
Champvans – Moissesey 22 à 02
Moirans – Champa/Châtel 12 à 12

14h30 - 3^{ème} journée le 19/05/19 à Mont-sous-Vaudrey ou Clairvaux (1 match)

14h30 - 4^{ème} journée le 01/09/19 à Champvans (1 match)

14h30 - 5^{ème} journée le 08/09/19 à Poligny (1 match)

Finale C.R.C Territoire le dimanche 22 septembre 2019 lieu à définir CD25

Le comité Régional B/FC a décidé de garder la qualification France au niveau du territoire (1 équipe par catégorie).

6. Sélections départementales

Certainement courant septembre, une date sera impérativement arrêtée lors de la prochaine réunion.

(Critères sur le site du comité)

7. Journées par catégorie

Elles seront programmées pendant les vacances de La Toussaint ou de Noël. En priorité pour les catégories Benjamins et Minimes. Des dates seront proposées lors de la prochaine réunion.

c) Commission vétérans :

Les concours 55 ans et plus organisés par la « commission vétérans » ont connu une très grosse affluence. Reprise de ce type de concours : le jeudi 24 octobre 2019.

d) Commission des Finances :

M. Dominique BACHELEY fait un état de la trésorerie.

Comptes Trésorerie Générale. Situation au 30.04.19 :

Cpte Courant BPBFC	35 674,04
Livret BPBFC	76 500,00
Espèces	269,26
total comptes	112 443,30

Comptes Trésorerie du boulodrome. Situation au 30.04.19 :

Cpte Courant Crédit Agricole	1 261.10
Livret A	40 987.34
Espèces	188.01
total comptes	42 436.45

6 : Point sur le boulodrome régional.

Le Président a signé le compromis de vente chez Maître BONIN en présence de MM. MARAUX, VALET et BACHELEY pour le CD39 et M. ROCHET pour la CCVA. L'achat sera effectif le 29 juin prochain, faisant du CD39 le propriétaire du boulodrome à partir du 1 juillet.

En ce qui concerne le prêt : Suite au dernier contact avec le Crédit Agricole, M. Jean-Marie MARAUX indique que le taux du prêt initialement prévu à 2.5 % a été revu à la baisse à 2.20 %. Cette baisse est non négligeable car sur le montant emprunté, soit 950 000 €, elle permet l'économie de 2000 € par an, soit un total de 40 000 € sur 20 ans.

L'hypothèque a été ramenée à la somme de 475 000 €.

D'autre part, le Président a rencontré l'entreprise 2F avec M. Christian VALET. M. FRAISIER était présent. 2F n'est plus intéressée que par une tranche, celle devant leur grillage. La parcelle est donc de 11m de large sur 125m de long. Le CD39 a négocié le défrichage de la parcelle à droite des jeux du fond situés vers la station d'épuration. Un accord a été conclu. Ce travail sera fait dans la continuité de l'acquisition du boulodrome.

Une banderole avec le logo du Comité Régional BFC a été réalisée pour 184€80.

Le guide de l'utilisateur réalisé par Mme Yvette et M. Gilles OUTREY : validé par le CD39, celui-ci sera sur le site et sera dans les pochettes des clubs au moment de l'AG.

Sur le budget du boulodrome, l'achat d'outillage est indispensable (visseuse, petit outillage divers...). Ce sont MM. Gilles OUTREY, Gérard PELLOTTIER et Michel PERRUSSEL qui s'en chargent.

Changement de poutres extérieures : pour certaines, cela devient urgent. Voir avec M. Gérald ZERBINI.

Lancement d'une souscription : Cette réalisation est confiée à M. Philippe JARCELLAT et sera lancée via internet. Le point sera fait lors de la prochaine réunion du CD 39 début juillet.

7 : Préparation du 1^{er} et 2 juin.

Finalement le championnat tripléte jeunes ainsi que le tripléte promotion se dérouleront sur le site du boulodrome de Bans. Malheureusement, le club de Clairvaux que le Président remercie, s'est manifesté un peu tardivement.

C'est le district de la JOUX qui a en charge son organisation. D'ailleurs celle-ci est déjà finalisée depuis le 6 avril dernier.

En ce qui concerne les repas : Conformément au cahier des charges : L'organisateur doit prévoir une restauration. De fait tous les participants ont l'obligation d'utiliser cette organisation. En conséquence, tous les repas seront facturés aux divers Comités Départementaux en fonction du nombre de leurs participants, et ce, qu'ils soient consommés ou non.

8 : Point sur les licences et mutations.

M. Antoine MARTINELLO fait un état : Situation à la date du 30/04/2019

Licences

1551 licences, soit 98.85 % des 1569 licences établies en 2018.

1403 licenciés seniors dont 1117 masculins et 286 féminines répartis comme suit :

639 vétérans : 535 masculins et 104 féminines

764 seniors : 582 masculins et 182 féminines

148 licenciés jeunes dont 109 masculins et 39 féminines

22 juniors (17 masculins et 5 féminines)

47 cadets (29 masculins et 18 féminines)

48 minimes (39 masculins et 9 féminines)

31 benjamins (24 masculins et 7 féminines)

Le total de ces 1551 licences se décompose de 178 nouvelles, 124 avec reprise de carte et 1186 sans reprise de carte.

63 duplicatas et corrections d'erreur dont 5 à la charge du cd39, soit 58 payants

A noter : + 1 duplicata 2018 (l'Etoile) = 64 (59 payants)

Mutations :

53 mutations internes payantes traitées

19 mutations internes gratuites traitées

16 mutations externes sortantes ont été comptabilisées dont 1 gratuite

20 mutations externes entrantes ont été établies.

Trésorerie:

A ce jour la somme de 57 850.00 € a été réglée par chèque et 13 150.00€ par virement bancaire, soit 71 000.00 €.

Et 2 964.00€ sont à encaisser sur 73 964.00€

9 : Questions diverses.

- Suite à un manque de communication avec Brigitte, la date du 3 novembre pour le loto, n'est plus disponible. Le Loto a été placé au 19 juillet 2020.
- Aide au club d'Orgelet : une aide de 75 € sera attribuée à ce club pour la mise en place et l'achat de matériel pour son école de pétanque.
- Comité Régional BFC : le CD39 doit pourvoir au remplacement de M. Jean-Marie MARAUX, membre et Grand Electeur avant l'AG 2019. Le CD 39 proposera Mme Yvette OUTREY à ce poste car elle participe déjà à l'AG en qualité de vérificateur aux comptes.
- Achat d'un ordinateur portable pour le CD39. Actuellement, les tables de marque sont gérées par des ordinateurs personnels. M. Philippe JARCELLAT s'en occupe.
- Main courante a été déposée en gendarmerie pour la disparition de 6 chaises. Le « vol » du matériel du CD39, même si modeste soit-il, est inacceptable. La personne qui a subtilisé ces chaises aurait tout intérêt à les restituer avant poursuites.
- Séance de nettoyage en septembre : 14 septembre. Voir avec M. Gérald ZERBINI (machine à racler les terrains)
- Proposition du Président : une sortie en 2020 pour les membres du CD 39 et leur conjoint (e) sur un week-end dans le Narbonnais.
- M. Michaël FAIVRE souligne la difficulté de placer un nouveau régional dans le paysage BFC tant les week-ends sont occupés. Le sujet sera évoqué lors de la prochaine réunion du CR BFC.

- Les membres du CD39 visionnent en exclusivité la vidéo réalisée par M. Gilbert BONNOT à partir d'un drone (boulodrome) Exceptionnel !
- D'autre part, M. Gilbert BONNOT a réalisé des pas de tir et cible pour le tir de précision, là aussi dans un matériau ultra résistant. Impressionnant. Le Président le remercie vivement et lui annonce qu'il sera invité à l'AG 2019.

Le Président lève la séance à 21h45.

Le secrétaire Général
Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39 FFPJP
Paulo DE BASTOS